



Paris, le 5 Février 2018.

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Élysée
55, rue du faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Objet : Aide aux personnes âgées

Monsieur le Président de la République

En fin d'année 2017, l'AD-PA et les organisations syndicales Cfdt, CFTC, CGT, FO et UNSA vous ont écrit pour solliciter une rencontre afin de vous exposer la situation particulièrement inquiétante de l'aide aux Personnes Agées, en établissement comme à domicile, et entendre votre vision de ce sujet.

Bien que nous ayons pris attache avec Madame FONTANEL, tel que nous y invitait en réponse Monsieur votre Chef de Cabinet, il n'a pas été donné de suite favorable à notre demande.

Nos six organisations, auxquelles se joignent désormais la CFE-CGC, SUD et l'UFAS, tiennent à reformuler ici leur détermination à vous rencontrer d'ici le 15 février prochain.

En effet, l'ampleur tout à fait inédite de la mobilisation du 30 janvier dernier tout comme l'intérêt que les médias ont manifesté à notre démarche et le soutien de l'opinion publique, ont montré combien les Français sont concernés par ces sujets et attentifs à votre réponse.

La mission d'enquête Flash menée à l'Assemblée Nationale par Madame IBORRA a mis en évidence dans ses conclusions, votées à l'unanimité, le manque de personnels dans les établissements (et nous pouvons affirmer qu'il en est de même à domicile).

De son côté, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie se dit fortement préoccupée car le secteur de l'aide aux Personnes Agées est le seul dans lequel les accidents du travail et maladies professionnelles augmentent.

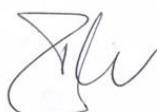
Dans le secteur de l'aide à domicile, la crise structurelle du financement pèse d'ailleurs lourdement sur les conditions de travail des salariés dont beaucoup sont contraints au temps partiel avec des interventions de plus en plus courtes et à des rémunérations insuffisantes.

A ces éléments, nous tenons à réaffirmer notre plus vive opposition, largement partagée par les acteurs du secteur comme en témoigne la récente pétition engagée sur ce sujet, concernant la réforme de la tarification des établissements et ses conséquences. Nous demandons qu'elle soit immédiatement abandonnée et que s'ouvre une véritable négociation permettant d'octroyer les moyens budgétaires et humains nécessaires à un accompagnement décent. Celle-ci est attendue de toute urgence par le secteur de l'aide aux personnes âgées, en particulier pour mettre en œuvre les ratios de personnels prévus par le plan solidarité grand âge.

Au regard de l'ensemble de ces éléments, notre demande de rendez-vous ne peut être uniquement renvoyée à la Ministre de la Santé qui, quel que soit son intérêt pour le sujet, n'a aucune autorité d'arbitrage par rapport au Ministère de l'Economie et des Finances. Aussi, nous restons dans l'attente d'un geste significatif de votre part, d'ici le 15 février 2018, En effet, les personnes âgées, familles et professionnels qui nous demandent d'intervenir après de vous ne sauraient entendre un nouveau refus de nous rencontrer, d'échanger et de négocier sur un sujet de société aussi crucial.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour l'AD-PA,
Le Président,



P. CHAMPVERT.

Pour la CFDT,
La Secrétaire Générale,



E. RESCANIERES.

Pour la CFE-CGC,
Le Président,



P. MALLERON.

Pour la CFTC
Le Secrétaire Fédéral
Pôle public,



C. CUMIN.

Pour la CGT,
La Secrétaire Générale
Santé social,



M. STIVALA.

Pour la Force Ouvrière,
Le Secrétaire Général,



Y. KOTTELAT.

Pour l'UNSA,
La Secrétaire Nationale,




F. KALB.

Pour SUD,
Le Secrétaire Fédéral,
Santé-sociaux,



J. VIGNES.

Pour l'UFAS,
La Secrétaire,



S. LE BARON - LE FLOCH.